

18 novembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VALHOR INTERPELLE LES ELUS AVEC LE MANIFESTE : « TERRITOIRES DURABI ES : PLACE AU VEGETAL !»

VALHOR, l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, profite du Congrès des maires 2025 pour dévoiler le Manifeste « Territoires Durables : Place au végétal! », véritable appel collectif à l'action à l'attention des élus, des aménageurs et des décideurs publics, en vue des élections municipales en mars 2026

Face aux défis climatiques, sanitaires et sociaux qui fragilisent les territoires, ce texte fort témoigne d'une conviction centrale : le végétal n'est pas un simple ornement, mais bien une infrastructure essentielle à la santé, à la résilience et à l'attractivité des territoires. Il porte l'alerte de toute la filière face aux urgences climatiques,



sanitaires et sociales, rappelle les enjeux cruciaux (résilience, attractivité, qualité de vie) et trace les axes indispensables pour adapter les espaces et protéger le vivant.

LE VEGETAL: UN PILIER POUR L'AVENIR DES TERRITOIRES

Avec ce Manifeste, VALHOR appelle officiellement les élus, les aménageurs et les décideurs publics à placer le végétal au cœur des politiques d'aménagement et de transition écologique. « Un territoire qui fait le choix du végétal est un territoire qui prépare un avenir plus résilient, plus sain, plus attractif, plus humain », explique Florent Moreau, Président de VALHOR.

Avec 16,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires, et 47 000 entreprises et 205 000 professionnels, la filière est un pilier économique et social structurant, répondant aux urgences de terrain : adaptation au changement climatique, gestion de l'eau, reconquête de la biodiversité, revitalisation des centres-villes. « Nous appelons les élus et les décideurs publics à faire du végétal un axe structurant de leur action » ajoute Florent Moreau.

4 ATOUTS POUR ACCOMPAGNER DES TERRITOIRES SOUS PRESSION

67 % des Français souhaitent une végétalisation accrue des espaces urbains, et 93 % considèrent l'accès aux espaces verts comme un droit civique. Pourtant, les politiques d'aménagement continuent trop souvent à considérer le végétal comme une variable d'ajustement. « Nous sommes confrontés à une attente citoyenne

CANICULES, POLLUTION, INÉGALITÉS SOCIALES, DÉSERTIFICATION DES CENTRES-VILLES:

forte qui nous oblige tout en ouvrant de nouveaux débouchés pour chaque métier du

vivant », alerte le Président.

Pour permettre à la filière de répondre à cette demande, le Manifeste met en lumière 4 atouts majeurs du végétal face aux enjeux actuels :

- Résilience : solutions pour le rafraîchissement urbain, sols vivants, biodiversité
- Bien-être : lien social, santé publique, qualité de vie
- Attractivité : revitalisation économique, commerce, habitat
- Excellence: innovations, labels, savoir-faire français

« Planter un arbre, c'est se projeter. Investir dans le végétal, c'est bâtir la résilience climatique de demain », rappelle Florent Moreau.

L'INTERPROFESSION SOUHAITE PASSER DU CONSTAT A L'ACTION

Avec cette démarche inédite pour l'Interprofession, la filière appelle à penser la ville avec

le végétal, dès la conception des projets, et reconnaître les métiers du vivant comme acteurs stratégiques de la transition écologique. « Le Végétal doit être reconnu comme une composante essentielle des politiques publiques, au même titre que l'eau, l'énergie ou la mobilité. Il doit être pensé dès la conception des projets, intégré dans les documents d'urbanisme, les plans DE NOS TERRITOIRES. d'adaptation climatique, et rapproché des lieux de vie,

LE VÉGÉTAL EST **UN INVESTISSEMENT** D'AVENIR. SES ATOUTS RENFORCENT LA RÉSILIENCE. ET LA QUALITÉ DE VIE

notamment à travers les commerces de proximité, les écoles, etc ».

Pour cela, le Manifeste dresse plusieurs mesures phares :

- Associer systématiquement les professionnels du végétal
- Séparer les lots "espaces verts / nature" dans les appels d'offres
- Soutenir les commerces de proximité de végétaux
- Favoriser les productions locales et les labels environnementaux
- Encourager la végétalisation privée
- Déployer la <u>charte "Arrosez utile, cultivez la vie"</u> dans toutes les régions
- Renaturer massivement les écoles et les quartiers
- Faire connaître les métiers du végétal dès le collège
- Soutenir la recherche, l'innovation et la souveraineté végétale

« Aucune transition écologique ne se fera sans arbres, plantes, fleurs et jardins », conclut Florent Moreau. « Ce Manifeste est un soutien direct aux entreprises et à leur capacité à accompagner les territoires.».





Découvrir le Manifeste

A PROPOS DE VALHOR

VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 47148 entreprises spécialisées réalisant 16,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 205 497 emplois. Elle rassemble les 9 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, Jardineries et Animaleries de France, FGFP), ainsi que du paysage (Unep, FFP).

L'interprofession VALHOR est dotée des missions suivantes :

- La production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation ;
- La mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal ;
- Le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective.

www.valhor.fr

Contact presse

Caroline Million - 06 81 33 09 17 - presse@valhor.fr

